

Enorme ! Les musulmans de Clichy portent plainte contre les élus pour "manifestation illicite"

écrit par Christine Tasin | 14 novembre 2017

Il nous manque un Charlie Chaplin ou un Buster Keaton pour mettre en musique le sketch de Clichy.

C'est LE spectacle de novembre.

Des dizaines, des centaines même de musulmans occupent illégalement la rue pendant 8 mois, sans déclaration à la Préfecture, sans autorisation.

Un beau jour, des élus de la République et d'autres citoyens décident d'aller chanter la Marseillaise pour rappeler la loi ? Les musulmans portent plainte contre eux pour « manifestation illicite ». Ubu roi est un petit joueur par rapport aux délinquants musulmans de Clichy. Délinquants puisque ne respectant pas la loi. Peut-être vont-ils aussi porter plainte contre moi pour diffamation.

C'est qu'ils ont la plainte facile, aussi facile que leur victimisation.

Ces gens-là considèrent que leur combat pour un lieu de prière est juste, ils se moquent de la loi et de la République pendant des mois mais il vont utiliser la loi, notre justice, notre argent aussi, en passant, pour attaquer les élus représenter la loi. Elus qui, parce que la loi le leur permettait, ont, il y a 8 mois, récupéré le local qui leur appartenait et qui avait juste été prêté un temps aux musulmans. Musulmans censés récupérer l'argent nécessaire à la construction d'un lieu de prière... Ils ont préféré mettre la

pression pour que le Maire, le Préfet, Macron... craquent.

Je sais c'est difficile à suivre... Le serpent qui se mord la queue.

Mais je suis à peu près sûre que les musulmans qui font leurs prières dans les rues de Clichy sont d'accord avec Macron qui leur a promis la lune s'ils persistent.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/11/11/clichy-macron-pousse-les-francais-les-uns-contre-les-autres-a-cause-des-musulmans/>

<http://resistancerepublicaine.com/2017/11/13/clichy-les-3-erinyes-laurence-taillade-celine-pina-et-valerie-pecresse-au-secours-de-lislam/>

Pendant ce temps, les menaces de plaintes et les plaintes elles-mêmes s'accroissent. On appréciera la diversité des motifs et des cibles des musulmans...

À Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), les tensions entre élus et fidèles musulmans persistent. Tant et si bien que lundi, l'Union des associations musulmanes de la ville (UAMC) a annoncé, via son avocat, qu'elle entendait déposer **plainte contre X pour violence aggravée, mais aussi contre le maire de la ville, le Républicain Rémi Muzeau, pour diffamation et incitation à la haine raciale.** Une plainte qui répond à la contestation d'une centaine d'élus en écharpe tricolore qui ont tenté vendredi dernier d'empêcher des fidèles musulmans de faire leur prière dans la rue. Ces fidèles protestent contre la fermeture de leur lieu de culte qui était installé en centre-ville -en mars dernier, l'UAMC a été expulsée de sa salle de prière par la mairie qui souhaite y construire une médiathèque.

« **Il est patent que les élus qui manifestaient (...) ont commis des actes de violence à l'encontre des personnes de confession musulmane, avec pour unique raison leur appartenance vraie ou supposée à cette religion** », est-il écrit dans la plainte contre X qui sera déposée auprès du parquet de Nanterre et dont l'Agence France-Presse a eu une copie. La plainte va aussi être déposée pour « **participation à un groupement formé en vue de la préparation d'actes de violence** » et « **manifestation illicite** ».

L'UAMC a par ailleurs décidé d'attaquer le maire de Clichy-la-Garenne, Rémi Muzeau

(LR), pour diffamation et incitation à la haine raciale. L'association reproche à l'édile d'avoir porté des accusations graves à l'encontre des musulmans de sa ville sur LCI vendredi dernier. « Il y a eu des prêches en arabe, des prêches avec des appels au meurtre », avait-il assuré. « Il y a eu aussi des documents qui ont été mis dans la rue, qu'on a récupérés, avec des phrases terribles où on disait 'si vous rencontrez un juif, tuez-le', j'ai les documents« , avait-il poursuivi.

L'UAMC estime qu'avec ces propos, Rémi Muzeau a éveillé « un sentiment de haine et de crainte envers la communauté musulmane ». La manifestation des élus contre les prières de rue est « une manipulation de la droite et de l'extrême-droite visant à stigmatiser les musulmans », a encore assuré l'avocat de l'UAMC, Arié Alimi.

<http://www.lci.fr/societe/prieres-de-rue-a-clichy-l-union-des-associations-musulmane-s-porte-plainte-contre-le-maire-remi-muzeau-2070338.html>